



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 21 mai 2019 à 12 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière.

#### **Première période de questions**

Aucune personne n'est présente.

#### **2019-262 Lettre de convocation du maire**

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

#### **2019-263 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil**

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

#### **2019-264 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

### **Direction générale et ressources humaines**

#### **2019-265 Démission de la commis à la perception et à la réception**

Document : Lettre de M<sup>me</sup> Denise Thibeault datée du 17 avril 2019.

CONSIDÉRANT que M<sup>me</sup> Denise Thibeault déménage dans une autre région du Québec;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter la démission de M<sup>me</sup> Denise Thibeault, effective le 21 juin 2019.

QUE des remerciements soient transmis à M<sup>me</sup> Thibeault pour le travail effectué à ce poste depuis son embauche.

#### **2019-266 Embauche d'une commis à la perception et à la réception**

CONSIDÉRANT le départ de M<sup>me</sup> Denise Thibeault;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'embaucher M<sup>me</sup> Lily Picard au poste de commis à la perception et à la réception à compter de la semaine du 10 juin 2019, la date exacte restant à être déterminée.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.



**Seconde période de questions**

Aucune personne n'est présente.

La séance est levée à 12 h 5.

---

Marielle Benoit, OMA  
Greffière

---

Patrick Melchior  
Maire